FICHE DE POSTE

Date de mise à jour : 11/09/2023 BAC

I – DEFINITION DU POSTE

1	ETABLISSEMENT **: INSTITUT d'INSERTION MEDICO EDUCATIF**
2	LIBELLE DU POSTE : Educateur en charge de l'insertion professionnelle
3	NIVEAU DE RESPONSABILITE : 3
4 5	CATEGORIE DE LA MAQUETTE FUTURE : B CATEGORIE DE LA MAQUETTE ACTUELLE B FILIERE DE LA MAQUETTE FUTURE : FSE
6	IMPUTATION BUDGETAIRE : CHAP : 64 ART:641 CODE POSTE : **151 299** CENTRE DE TRAVAIL : 15 PROGRAMME R.H :
7	LOCALISATION GEOGRAPHIQUE : IDV – TAHITI - Site TARAVAO
8	FINALITE / DESCRIPTIF SYNTHETIQUE (maximum 50 mots) : L'éducateur en charge de l'insertion professionnelle accompagne dans une démarche éducative et sociale globale les usagers dans le développement de leurs capacités de socialisation, d'autonomie et d'intégration professionnelle. Il participe à l'élaboration des orientations d'insertion et d'emploi, en faveur des usagers de l'IIME. Il conçoit et organise des parcours d'insertion avec des partenaires internes et externes par l'optimisation des moyens techniques et humains. Il est responsable du lien permanent entre les entreprises et l'IIME. Il conseille et accompagne les usagers et les entreprises sur les différents dispositifs et mesures d'aide qui leur sont offerts. Il favorise le développement et la mise en œuvre de toute mesure propre à diminuer l'exclusion des usagers du marché du travail en facilitant leur accès.
9	EFFECTIFS ENCADRES A B C D Autres NOMBRES : Néant
10	SUPERIEUR HIERARCHIQUE DIRECT : Responsable de site IMPRO (Chef de cellule)
11	MOYENS SPECIFIQUES LIES AU POSTE : - Poste informatique
12	CONTRAINTES ET AVANTAGES DU POSTE : - Doit respecter une absolue confidentialité - Le personnel doit prendre ses congés lors des fermetures de l'établissement pendant une partie des vacances scolaires - Le respect du cadre institutionnel et du projet d'établissement s'impose - Prise des congés prédéfinie - Déplacements fréquents auprès des entreprises - Véhicule de service mis à disposition - Permis B obligatoire
13	ACTIVITES PRINCIPALES : - Assurer la mise en œuvre individuelle et collective de la prise en charge éducative ; - Promouvoir toutes réflexions et aménagements liés au champ éducatif et de l'insertion professionnelle ; - Contribuer à l'élaboration et à l'adaptation des prises en charge dans le cadre du projet institutionnel et dans le respect des textes réglementaires ; - Concourir à l'insertion professionnelle ; - Garantir le maintien et l'évolution des acquis ;

	- Elaborer des plans d'action conformément aux objectifs de la direction ; - Contribuer à la mise en œuvre du projet d'établissement ; - Concevoir et développer l'action de recherche de stage et d'emploi des usagers ; - Participer aux orientations des ateliers professionnalisants par des stratégies de choix opérationnels ; - Concevoir et réaliser des actions de communication et d'information à destination des usagers et des partenaires extérieurs, entreprises privées/administrations etc. ; - Développer et adapter des méthodes de gestion et d'outils de suivi de l'insertion ; - Mettre en place et suivre les indicateurs d'insertion ; - Conduire et coordonner des projets d'insertion en interne (avec les éducateurs) et en externe (partenaires extérieurs-entreprises privées/administrations etc.) ; - Constituer un réseau de partenaires externes, organiser et animer des actions de présentation de l'IIME et des stagiaires auprès d'entreprises ; - Analyser les besoins extérieurs, veiller à la bonne circulation de l'information sur ces derniers et mettre en place des procédures pour une insertion durable ; - Contribuer au développement de l'enfant dans le respect du projet personnalisé de chacun ; - Participer aux réunions de synthèses, en relais avec les autres membres de l'équipe ; - Participer au travail en équipe pluridisciplinaire ; - Évaluer l'atteinte des objectifs assignés par la direction ; - Proposer et mettre en œuvre des actions correctrices ; - Contrôler la bonne application des règles et consignes en matière de sécurité et d'hygiène, santé et sécurité au travail, des usagers.

14	ACTIVITES ANNEXES : - Participer aux objectifs quantitatifs et à la qualité de la prise en charge ; - Contribuer à la bonne compréhension des orientations ; - Informer et présenter les actions de formation de l'IIME ; - Participer aux réunions de coordination ou de fonctionnement ; - Rendre compte de son activité au responsable de site IMPRO ; - Réaliser une veille technique et règlementaire dans son domaine de compétences ; - Conduire, animer ou participer à des réunions avec les partenaires internes et externes à l'établissement ; - Effectuer des visites de terrain ; - Réaliser des médiations entre les usagers, les éducateurs et les entreprises en cas de besoin ; - Signaler les irrégularités constatées en la matière.

II – PROFIL PROFESSIONNEL

15	CADRE D'EMPLOI : Assistant Socio-éducatif

16	SPECIALITE SOUHAITABLE : Diplôme d'état d'éducateur spécialisé (DEES)

S: Sensibilisation, **A**: Application; **E**: Expert

17	**COMPETENCES**	**S**	**A**	**E**
	Savoirs et savoir-faire :			
	- Connaissance du handicap mental ;			X
	- Maîtrise des techniques éducatives adaptées à la déficience ;			X
	- Connaissance de l'organisation de l'établissement et des principaux textes réglementaires ;		X	
	- Rédaction des rapports et des comptes rendus ;			X
	- Utilisation des outils de suivi d'activité (indicateurs, tableaux de bord...) ;		X	
	- Utilisation de l'outil informatique (pack office) ;		X	
	- Gestion de projet ;			X
	- Techniques d'analyse et de synthèse ;		X	
	- Techniques de communication ;		X	
	- Techniques d'écoute active ;		X	
	- Maîtrise des besoins du marché de l'emploi local et de leur évolution ;			X
	- Connaissance des tendances et facteurs d'évolution du marché du travail ;			X
	- Connaissance de la réglementation du travail applicable en Polynésie française ;			X
	Savoir- être :			
	- Savoir s'adapter à des situations variées ;			X
	- Avoir une ouverture d'esprit et de synthèse ;			X
	- Avoir le sens développé des relations humaines ;			X
	- Avoir le sens dévoué au service public ;			X
	- Être force de propositions ;			X
	- Etre disponible ;			X
	- Etre organisé et rigoureux ;			X
	- Avoir un esprit d'initiative ;		X	
	- S'adapter aux aléas et aux évènements ;			X
	- Etre rigoureux dans la production des travaux écrits ;			X
	- Etre capable de prendre du recul et formuler ses questionnements ;			X
	- Etre capable de remettre en question sa pratique ;			X
	- Etre capable d'analyser des situations ;			X
	- Etre capable de travailler en équipe pluridisciplinaire élargie ;		X	
	- Travail en équipe et en partenariat.		X	

18	EXPERIENCE PROFESSIONNELLE SOUHAITEE : - Educateur spécialisé ayant une expérience dans le champ du handicap mental et/ou de l'insertion professionnelle

19	FORMATION D'ADAPTATION OBLIGATOIRE :

20	DUREE D'AFFECTATION SOUHAITABLE DANS LE POSTE : 3 ans minimum

Le Directeur :
Date :
Signature :

L'agent
Date :
Signature :